



# Adopter un modèle sobre et décarboné

## RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DES ILLUMINATIONS FESTIVES

<b>Contexte et constat</b>	<p>La consommation électrique liée aux décorations lumineuses de Noël était estimée par l'ADEME à 1300 MW en 2010, soit environ la puissance d'une centrale nucléaire, avec une émission moyenne de 119g de CO<sub>2</sub>/kWh. Au-delà du niveau des consommations, celles-ci s'exercent à une période de pic de consommation énergétique dans le pays, notamment en zone de montagne.</p> <p>En tant que station de montagne, la commune des Allues déploie depuis toujours une politique ambitieuse en matière d'illuminations festives, en cohérence avec l'image festive et de loisir d'une station de ski. Pour autant, consciente des impacts tant énergétiques qu'environnementaux de ces éclairages, elle a engagé depuis près de 10 ans la rénovation de son parc, avec une accélération de la transition depuis 2018 qui s'est notamment traduit par le remplacement de l'ensemble des illuminations par des LEDS et l'utilisation de matériaux recyclés. Ce premier engagement a déjà permis de réduire de manière significative la facture énergétique communale sur ce sujet.</p> <p>Cet engagement doit aujourd'hui aller plus loin, pour réduire encore les sources de pollution lumineuse ainsi que la facture énergétique de cette politique sur le bilan carbone communal.</p>			
<b>Description</b>	<p>La commune souhaite poursuivre la gestion de son parc d'illuminations festives en prenant en compte plusieurs enjeux croisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagement dans une démarche globale de sobriété,</li> <li>- Réduction des dépenses énergétiques communales et du bilan carbone,</li> <li>- Réduction de la pollution lumineuse et son impact sur la biodiversité,</li> <li>- Amélioration du cadre de vie communal.</li> </ul> <p>Les engagements communaux sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eclairages LED voire LED + systématiques,</li> <li>- Adaptation du niveau d'éclairage public en présence d'illuminations festives suffisantes,</li> <li>- Expérimentation de dispositifs économes novateurs,</li> <li>- Stabilisation voire réduction du nombre de points lumineux (base de référence 2021,</li> <li>- Réduction de la durée d'installation des illuminations,</li> <li>- Engagement d'une réflexion sur des décorations non électriques,</li> <li>- Suppression des illuminations situées à proximité d'enjeux de biodiversité nocturne identifiés (échange à organiser tous les 2 ans avec experts LPO, ONF...),</li> <li>- Envisager des extinctions nocturnes.</li> </ul>			
<b>Pilote</b>	Commune des Allues		<b>Partenaires</b>	Prestataire



## Adopter un modèle sobre et décarboné

Calendrier prévisionnel	2022	2023	2024	2025
	x	x	x	x
Moyens financiers	<b>Montant Global</b> : Valorisation du temps de travail (pas de comptabilisation des renouvellements d'infrastructures ou nouveaux investissements).			
	2022	2023	2024	2025
	<i>Montant prévisionnel (HT)</i>			
	/	/	/	/
	<i>Financement prévisionnel (HT)</i>			
	/	/	/	/
Moyens humains	Services techniques			
Risques identifiés	Adéquation du programme avec les attentes sociétales sans une station			
Actions liées	Travailler en collaboration avec les opérateurs privés sur les éclairages intérieurs et extérieurs privés - action 2.4.4 Travailler sur les autres types d'éclairages publics : lampadaires action 2.4-1 ; tunnels : action 2.4-2.			
Bénéfices attendus				
Pistes pour le prochain plan d'action (après 2025)	Poursuivre la dynamique engagée.			
Indicateurs de suivi annuel	2022	2023	2024	2025
	Bilan annuel	Bilan annuel	Bilan annuel	Bilan annuel
	Maintien du nombre de points	Maintien voire réduction du nombre de points	Maintien voire réduction du nombre de points	Maintien voire réduction du nombre de points
Indicateurs de résultat	<p>Réalisation d'un bilan annuel des consommations</p> <p>Maintien voire réduction du nombre de points lumineux : 454 en 2022</p> <p>Réduction de la puissance énergétique des illuminations festives de 2,5% / an soit 10 % d'ici 2025 (passage de LED en LED +)</p> <p>Réduction associée des émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation d'électricité</p>			
Info / Focus carbone	<p>Etat initial Puissance 2021 : 19 744W</p> <p>A raison d'un fonctionnement de 18h à 8h sur 6 mois, le bilan carbone des illuminations festives communales est estimé en 2019 à 2,844 T CO<sub>2</sub>EQ.</p>			